

PROCHE,  
ACTIF,  
humain !

**SANAD**



**CSE**

**Occitanie**

## RÉUNION DES 10 JANVIER & 07 FEVRIER 2025

### VOS ELUS CSE

**Frédérique SERIN**

**Vincent MUTEL**

**Karine BENAZECH**

**Yves CIUTAT**

**Sophie GRIL**

**Frédéric TERRAL**

**Marc CASTEILTORT**

**Mina AZZA**

**Joel ETIENNE**

**Christophe CHOPINEAU**

**Christine CANTAN**

**Jérôme BONNIER**

### VOTRE DELEGUE REGIONAL

**Jean Luc BONNET**

### VOTRE DELEGUE REGIONALE ADJOINTE

**Sophie GRIL**

### Programme Sûreté : la Vidéosurveillance

Pour rappel, le programme STS (Systèmes Technologiques de Sûreté) concerne :

- Le contrôle d'accès des différentes zones,
- Les dispositifs d'alarme intrusion,
- Le dispositif d'alerte par bouton poussoir,
- La vidéo surveillance.

#### ➤ Le contrôle d'accès

Tous les accès extérieurs – à l'exception de l'accès du public et des issues de secours – seront dotés d'un dispositif de contrôle d'accès.

En intérieur, chaque porte entre la ZLA et la ZAR (Zone d'Accès Restreint) et entre la ZAR et la zone privée sera équipée d'un contrôle d'accès.

#### ➤ L'anti intrusion

Un double équipement sera installé sur les portes extérieures avec des détecteurs d'ouverture de porte et, dans les espaces intérieurs, avec des capteurs de mouvement. Entre 21H00 et 06H30, en cas d'ouverture de porte ou de captation d'un mouvement, une alerte sera remontée au télésurveilleur.

#### ➤ L'alerte

Des boutons d'alerte fixe seront placés (à droite) sous tous les bureaux y compris les postes AIC et MANAC tandis que les boutons d'alerte mobile seront distribués aux agents (dont les VSC) en charge de l'animation de la ZLA et des réunions.

Lors de l'activation de ces boutons d'alarme, une alerte sera remontée au télésurveilleur.

Ces boutons d'alerte n'auront pas vocation à se substituer à l'outil existant (Alerte PC).

#### ➤ La vidéo surveillance

Des caméras seront installées afin de permettre au télésurveilleur, en cas d'alerte, de pouvoir effectuer une levée de doute ou, le cas échéant, de pouvoir alerter les forces de l'ordre.

Les zones couvertes concerneront :

- La ZLA avec l'installation de caméra(s) permettant de couvrir la totalité de l'espace.  
Par ailleurs, un écran sera installé dans la ZLA et sera visible des visiteurs : y seront diffusées (sans être enregistrées) les images vidéo de ces caméras à des fins de dissuasion.
- La ZAR avec l'installation de caméra(s) permettant de couvrir les zones de circulation, hors bureaux d'entretien.
- La zone privée avec l'installation d'une caméra uniquement au niveau de l'entrée du personnel.



**RÉUNION DES 10 JANVIER & 07  
FEVRIER 2025**


**CSE**

**Occitanie**

Le marché d'installation de ces équipements de sûreté est national ; les régions ont peu d'emprise. Son déploiement a pris du retard : à ce jour, en Région, aucun site n'en est équipé. L'installation et la mise en service vont débuter en 2025 avec la Direction de Production de Balma : la Direction Régionale a fait ce choix afin de pouvoir réaliser un rodage hors agence. Ensuite seront concernés les agences sensibles et les relogements de sites.

La Direction procède à la présentation de l'implantation type de ces équipements, notamment le système de vidéosurveillance par typologie de sites qu'ils soient petit, moyen ou grand ou intégré au sein d'un bâtiment avec d'autres occupants.

***Cette présentation de l'implantation type de la vidéosurveillance par typologie de sites dans le cadre du programme sûreté recueille un avis majoritairement défavorable des élus du CSE.***

 Le **SNAP Occitanie** avait voté favorablement, en 2023, sur le programme STS (Systèmes Technologiques de Sûreté) considérant ces outils et modalités de mise en œuvre comme des dispositifs supplémentaires dans la prévention et l'activation des mesures de sécurité et de sûreté pour les personnels et les usagers de France Travail.

Plus spécifiquement, le **SNAP Occitanie** est aujourd'hui amené à se prononcer sur le type de vidéosurveillance par typologie de sites : dans la même logique, le **SNAP Occitanie** a un point de vue positif sur cette méthode et méthodologie.

Le **SNAP Occitanie** demande à connaître le planning de déploiement sur les années à venir : par nature de sites (agences sensibles,..) ? Par territoire ? Via, en priorité, les relogements et les réaménagements ?

Cependant, à l'instar d'une majorité en CSE, le **SNAP Occitanie** a demandé à la Direction d'avoir, en amont de l'installation de tout projet de cette nature, une présentation en CSE.

Aussi, au regard de la position de la Direction sur cet aspect, le **SNAP Occitanie** se prononce par un avis Favorable sur le type de vidéosurveillance par typologie de sites.

Au-delà de cette présentation, pour le **SNAP Occitanie**, il importe que la communication la plus complète soit effectuée que ce soit sur les modalités d'attribution des boutons d'alerte mobile mais aussi sur les nouveaux badges à venir, les objectifs visés par ces nouveaux équipements, le rôle du télésurveilleur et le process que devra mettre en œuvre le MANAC ou tout membre de l'ELD contacté par ce dernier en cas d'alerte.

### Réaménagement partiel du site de Montpellier Mas de Grille

Ce projet consiste au réaménagement de l'accueil et à la création de 5 postes de travail supplémentaires.

Le réaménagement de l'accueil se traduit, notamment, par la redistribution des espaces permettant, notamment, d'améliorer les conditions de dégagement des personnes positionnées en AIC et de créer un espace ZT entreprise en contact direct avec l'accueil. La salle de réunion sera agrandie.

Une partie de l'ELD (Directeur Adjoint, REA) est installée au RDC tandis qu'une zone de travail collective de 3 postes est créée à l'étage.

Ce réaménagement des espaces s'accompagne du changement de mobilier afférent.

Les travaux sont prévus sur 10 jours en site occupé avec 2 jours de fermeture au public.

***Le réaménagement partiel du site de Montpellier Mas de Grille recueille un avis majoritairement favorable du CSE, le SNAP Occitanie ayant voté Pour.***

PROCHE,  
ACTIF,  
humain !

**SYNDICAT SNAP**  
région OCCITANIE

[syndicat.snap-occitanie@francetravail.fr](mailto:syndicat.snap-occitanie@francetravail.fr)

[Je clique, j'adhère !](#)

**SNAP**



RÉUNION DES 10 JANVIER & 07  
FEVRIER 2025

CSE

Occitanie

## Réaménagement de l'accueil du site de Rodez

Ce projet consiste au réaménagement de l'accueil en intégrant, de façon anticipée, les éléments inhérents au programme sûreté.

Le réaménagement de l'accueil se traduit, notamment, par la création d'un espace entreprise, l'amélioration de la visibilité de l'accueil depuis le bureau MANAC et la création d'un poste d'accueil en proximité immédiate des postes AIC. Les espaces d'attente et PILA sont redéfinis.

A l'étage des modifications portent sur des axes de circulation ou de dégagement.

Les travaux sont prévus sur 8 jours en site occupé avec 2 jours de fermeture au public.

**Le réaménagement de l'accueil du site de Rodez recueille un avis majoritairement favorable du CSE, le SNAP Occitanie s'étant abstenu.**



Le **SNAP Occitanie** s'abstient et regrette la décision de la Direction de condamner la porte de la salle de réunion en proximité immédiate des issues de secours.

## Réaménagement de l'accueil du site de Montpellier Méditerranée

Ce projet consiste au réaménagement de l'accueil en intégrant, de façon anticipée, les éléments inhérents au programme sûreté.

Le réaménagement de l'accueil se traduit par la création d'un poste d'accueil destiné aux entreprises et aux partenaires et la création d'un espace de coworking ou d'entretien destiné aux extérieurs. Les espaces d'attente et PILA sont redéfinis.

Les travaux sont prévus sur 10 jours en site occupé avec 2 jours de fermeture au public.

**Le réaménagement de l'accueil du site de Montpellier Méditerranée recueille un avis unanimement favorable du CSE, le SNAP Occitanie ayant voté Pour.**

## Réaménagement partiel du site de Cahors

Ce projet consiste au réaménagement de l'agence en intégrant, de façon anticipée, les éléments inhérents au programme sûreté.

Le réaménagement de l'accueil se traduit par la séparation entre la ZLA et la zone d'accès restreint, la création d'un espace entreprise et le repositionnement du poste MANAC. Les espaces d'attente et PILA sont redéfinis. Toujours au RDC, l'espace stockage pour les équipements MRS est agrandi tandis qu'un seul espace dédié aux REA et REM sera créé.

A l'étage, les espaces existants sont redistribués en formalisant une ZT GDD, une ZT Entreprise, une ZT MRS et installant les bureaux du directeur d'agence et de son adjoint.

Les travaux sont prévus sur 5 jours en site occupé avec 2 jours de fermeture au public.

La Direction précise être actuellement à la recherche d'un espace extérieur à l'agence pour y installer la Direction Départementale afin de pouvoir laisser, à nouveau, l'usage de l'agence à son seul collectif.

**Le réaménagement partiel du site de Cahors recueille un avis unanimement (hors avis circonstanciés) favorable du CSE, le SNAP Occitanie ayant voté Pour.**

PROCHE,  
ACTIF,  
humain !

SYNDICAT SNAP  
région OCCITANIE

[syndicat.snap-occitanie@francetravail.fr](mailto:syndicat.snap-occitanie@francetravail.fr)

Je clique, j'adhère !

SNAP



**RÉUNION DES 10 JANVIER & 07  
FEVRIER 2025**

**CSE**

**Occitanie**

## Réaménagement de l'accueil du site de Portet sur Garonne

Ce projet consiste au réaménagement de l'accueil en intégrant, de façon anticipée, les éléments inhérents au programme sûreté et à la création de 2 postes de travail supplémentaires. Le réaménagement de l'accueil se traduit par la séparation entre la ZLA et la zone d'accès restreint, la création d'un espace entreprise et le repositionnement du poste MANAC. Les espaces, AIC, d'attente et PILA sont redéfinis.

Un poste supplémentaire est intégré au sein de la ZT Entreprise.

Les travaux sont prévus sur 5 jours en site occupé avec 2 jours de fermeture au public.

**Le réaménagement de l'accueil du site de Portet sur Garonne recueille un avis unanimement favorable du CSE, le **SNAP Occitanie** ayant voté Pour.**

## Relogement du site de Saint Giron

La Direction indique qu'une solution était cherchée depuis plusieurs années. En effet, le bâtiment actuel est énergivore et compliqué pour mettre en place le plan sûreté.

Le projet se situe à proximité d'un groupe scolaire en centre-ville. (Parking public de 20 places et privatif de 19 places). L'emplacement de la nouvelle agence permet une desserte en transport en commun.


Le projet respectera le guide sûreté et le référentiel immobilier.

Le chantier a démarré en janvier 2025. Le déménagement est prévu en fin d'année 2025.

Sur une surface de 595 m<sup>2</sup>, il y aura 25 postes de travail (dont 16 polyvalents) contre 20 aujourd'hui. La surface représentera 113 m<sup>2</sup> en plus, soit 25% en plus.

Les plans ont été travaillés en collaboration avec les Services de la Direction Régionale et le collectif de l'agence. Suite à la demande du **SNAP Occitanie**, le bureau face aux sanitaires sera doté d'une porte.

## Actualisation du schéma immobilier

 Ce point a été inscrit à l'ordre du jour de ces réunions CSE à la demande du **SNAP Occitanie** afin d'avoir une vue d'ensemble et actualisée de l'avancement (ou non) des différents projets de relogement ou réaménagement des sites, voire de réorganisation d'un bassin.

La Direction présente un point à date de la situation globale du schéma immobilier de France Travail Occitanie sachant que le précédent état des lieux avait été effectué lors de la réunion CSE du 04 juin 2024.

Ce SPSI (Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière) s'articule sur une programmation et impose à l'Etablissement de communiquer à ses financeurs (DG) et aux services de l'Etat (DIE – Direction de l'Immobilier d'Etat) ses futurs choix d'implantation.

A partir de 2025, de façon concomitante, le programme de sûreté va commencer à être déployé.

PROCHE,  
ACTIF,  
humain !

**SYNDICAT SNAP**  
région OCCITANIE

[syndicat.snap-occitanie@francetravail.fr](mailto:syndicat.snap-occitanie@francetravail.fr)

[Je clique, j'adhère !](#)

**SNAP**



## RÉUNION DES 10 JANVIER & 07 FEVRIER 2025

CSE

Occitanie

### Le SPSI 2018-2022 et son évolution

L'évolution du parc immobilier Occitanie a permis d'acter 43 opérations touchant 46 sites, soit 50 % du parc immobilier actuel (90 bâtiments à date).

	23 réalisées	2 en cours	1 à lancer
<b>SPSI initial</b> <b>26 opérations</b>	6 regroupements		
	10 relogements	St Giron - Muret	Toulouse Jolimont
	4 réaménagements		
	7 extensions		
<b>Les ajouts entre 2018 et 2023</b> <b>17 opérations</b>	8 réalisées	8 en cours	1 à lancer
	13 relogements	Condom - Graulhet - Tarbes Pyrénées (relogement)- Aussillon Mazamet Nîmes 7 Collines - DD Hérault regroupement	Toulouse Bellefontaine
	1 extension	Montpellier Castelnaud	
	3 aménagements	Toulouse Borderouge - Direction Régionale Balma (RDC)	Direction Régionale site Montpellier



Un point est effectué par territoire.

En Ariège, le relogement de l'agence de Saint Giron est prévu en 2025 ; le permis de construire ayant été accordé.

En Haute Garonne, le relogement de l'agence de Muret est projeté au 2<sup>ème</sup> semestre 2025 : l'accord DG a été notifié et le bail signé. Les travaux devraient débuter en juin prochain. La nouvelle agence sera finalement implantée dans la ZAC Porte des Pyrénées, sur un terrain appartenant à la Communauté de Commune de Muretain.

Concernant l'agence de Toulouse Jolimont, la recherche d'un terrain (ou d'un bâtiment) a été élargie : des pistes sont à l'étude sans aucune certitude à l'heure actuelle.

Deux projets de relogement de l'agence de Toulouse Bellefontaine ont avorté, la Direction travaille sur la piste du réaménagement du site : cette solution devait être présentée à la DG pour validation en début d'année.

A la question du **SNAP Occitanie**, la Direction précise que ce process était bloqué en l'absence du vote du budget et qu'elle escompte obtenir rapidement la validation de la DG maintenant que le budget a été adopté.

En Hérault, le projet d'extension pérenne de l'agence de Montpellier Castelnaud est, pour l'instant, gelé dans l'attente de la finalisation du travail sur la réorganisation du bassin de Montpellier mené par la Direction Départementale sous l'égide de la nouvelle Direction Régionale.

Le **SNAP Occitanie** questionne la Direction sur ce dossier : **Pouvons-nous avoir un point sur la réflexion du schéma immobilier de l'agglomération montpelliéraine et ses alentours (création d'une nouvelle agence dans l'agglomération, agrandissement pérenne de Montpellier Castelnaud, redécoupage des zones géographiques...)** ? Vous fixez-vous un délai pour prendre une décision ?

PROCHE,  
ACTIF,  
humain !

**SYNDICAT SNAP**  
région OCCITANIE

[syndicat.snap-occitanie@francetravail.fr](mailto:syndicat.snap-occitanie@francetravail.fr)

Je clique, j'adhère !

**SNAP**



**RÉUNION DES 10 JANVIER & 07  
FEVRIER 2025**

**CSE**

**Occitanie**

**La Direction répond que le projet est suspendu et que le site de Montpellier Castelnaud reste en l'état**

Elle ajoute rechercher des solutions pour le bassin de Montpellier et précise être en surplus de m<sup>2</sup> (excédent de surface immobilière par rapport au référentiel immobilier de 2012). Elle ajoute que, si la solution retenue est de créer une 5<sup>ème</sup> agence, cela posera la question du relogement des autres agences avec un nouveau redécoupage de la DEFM et le redéploiement des ressources. En l'état, au vu de l'ampleur du projet, elle ne se fixe pas délai.

Dans le Gers, la livraison de la nouvelle agence de Condom est attendue pour le 3<sup>ème</sup> trimestre 2025.

Le **SNAP Occitanie** s'étonne de cette date dans la mesure où il n'y a pas encore les fondations. La Direction précise que le terrassement est fait, le bornage également et que la coque devrait être posée fin juin pour une livraison attendue d'ici à la fin de l'année 2025.

Dans les Hautes Pyrénées, un nouveau promoteur va reprendre le projet de relogement de l'agence de Tarbes Pyrénées : la livraison du nouveau site est projetée au 4<sup>ème</sup> trimestre 2025. **A la question du SNAP Occitanie**, la Direction confirme que cette reprise n'a aucun impact sur le projet qui demeure inchangé et précise qu'elle vient de signer un avenant au bail avec cet autre promoteur.

Dans le Tarn, tandis que les projets de relogement de l'agence d'Albi et de la Direction Départementale sont effectifs avec des déménagements en juin dernier, ceux des relogements des agences de Mazamet Aussillon et Graulhet suivent leurs cours avec des livraisons projetées, respectivement, au 3<sup>ème</sup> et au 2<sup>ème</sup> trimestre 2025. **A la demande de précisions du SNAP Occitanie**, la Direction ajoute que le projet de relogement de l'agence de Mazamet Aussillon est prévu sur un terrain municipal, sur la commune d'Aussillon (rue Voltaire) et que le chantier de construction a démarré.

Dans le Gard, le projet de relogement de l'agence de Nîmes 7 Collines a franchi des étapes supplémentaires avec la signature du bail et l'obtention du permis de construire : **à la question du SNAP Occitanie**, la Direction précise que le chantier n'a pas débuté (délais de recours des tiers) et que les travaux devraient démarrer à la fin du mois de mars pour une livraison, au mieux, début 2026.

En structure, la Direction estime que le projet de réaménagement des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étages de la DR Balma n'est pas une priorité.

Aux questions du **SNAP Occitanie** sur les abords de la DR Balma, la Direction apporte les précisions suivantes :

- La demande d'apposer le dos d'âne sur toute la largeur de la voie a été faite auprès du bailleur et celle de repeindre le passage piéton va être entreprise.
- Concernant la problématique de l'éclairage (tous les lampadaires côté Bâtiment E – parking, trottoir, contre allée – sont éteints), un technicien est intervenu, en vain. Une relance a été faite auprès du bailleur. La problématique perdure car la recherche de solutions est toujours en cours : la Direction recommande aux agents de contourner le bâtiment en attendant.
- Concernant la demande d'amélioration de la luminosité du trottoir de l'avenue Georges Pompidou, la Direction va se rapprocher des services communaux mais estime faibles ses chances d'avoir gain de cause sur l'amélioration de l'éclairage au regard des limitations RSE.

Concernant le bâtiment de la Direction Régionale de Montpellier, les travaux de réaménagement ont débuté en octobre dernier et doivent se poursuivre jusqu'en avril prochain. Outre la réorganisation et la rénovation des espaces, ce projet permet l'intégration de la Direction Départementale de l'Hérault en son sein.

PROCHE,  
ACTIF,  
humain !

**SYNDICAT SNAP**  
région OCCITANIE

[syndicat.snap-occitanie@francetravail.fr](mailto:syndicat.snap-occitanie@francetravail.fr)

Je clique, j'adhère !

**SNAP**